

**Réunion du Conseil d'administration de l'ACCP
Les 20 et 21 novembre 2010
Hôtel Delta, Ottawa**

NOTE : These minutes were translated from the original minutes which were recorded in English.

Présences : Ron Lehr (président), Lorna Martin, Linda Wheeldon, Michel Lefebvre, Robin Cameron, Blythe Shepard, Kathy Mueller, Miriam Duff, Ardele Gorman, Deborah Wood Salter, Madeleine Lelièvre, Lilli Janzen, Serge Hall, Louis Cournoyer, Heather White, Barbara MacCallum (secrétaire)

Excusés : Maria De Cicco

Mot de bienvenue

- Ron souhaite la bienvenue à tous et les remercie d'être présents à la réunion.
- Il indique que Maria est actuellement en congé et qu'elle n'assistera pas à la réunion. Nous avons tous une bonne pensée pour elle.

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 20 septembre 2010
3. Conflit d'intérêts
4. Dossiers chauds
5. Congrès et conférences
6. Résolutions concernant l'agrément
7. Le Programme des représentants étudiants
8. Prix
9. Évaluation du Conseil
10. Le Projet de relations publiques
11. Règlements généraux de la Section de l'Alberta.
12. Fondation canadienne pour le développement de carrière (FCDC)
13. Présence régionale de l'ACCP
14. Évaluation de la direction générale
15. Comptes rendus des comités
16. Travail des comités
17. Lettre d'une étudiante de Yorkville
18. Le renouvellement du Conseil d'administration
19. Prochaine réunion
20. Clôture de la réunion

1. Adoption de l'ordre du jour

Résolution : Adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**Proposée par Robin Cameron. Appuyée par Kathy Mueller.
ADOPTÉE.**

2. Adoption du procès-verbal

Résolution : Adopter le procès-verbal de la réunion du 20 septembre 2010, qui rend compte fidèlement des discussions et des décisions du Conseil.

Proposée par Serge Hall. Appuyée par Linda Wheeldon.

ADOPTÉE.

3. Conflit d'intérêts

Toutes les personnes présentes ont confirmé qu'aucun des sujets inscrits à l'ordre du jour ne les mettait en situation de conflit d'intérêts, à l'exception de Barbara MacCallum, qui a indiqué qu'elle était disposée à se retirer de la réunion, s'il y a lieu, lors de la discussion sur la FCDC, et de Kathy Mueller, qui a indiqué qu'elle pourrait se trouver en situation de conflit d'intérêts en ce qui concerne les résolutions relatives à l'agrément.

4. Dossiers chauds au provincial

Alberta/T. N.-O. – Blythe Shepard

- On a consacré beaucoup d'effort à la formation d'une Section de l'Alberta/T.N.-O.
- La Section compte environ 80 membres.
- Les règlements généraux de la Section seront présentés dans le cadre de la présente réunion.
- Blythe a recruté un réseau d'administrateurs régionaux afin de rejoindre tous les membres albertains.
- La province est grande et les membres sont géographiquement éloignés les uns des autres.
- Blythe a utilisé la liste électronique pour recruter les membres du CA de la Section.
- Des félicitations unanimes furent transmises à Blythe pour son excellent travail de mise sur pied de la Section.

Saskatchewan – Ardele Gorman

- On sent un intérêt croissant à l'idée de former un organisme en Saskatchewan.
- Des musicothérapeutes ont communiqué avec l'ACCP.
- Ils disent vouloir être à l'avant-plan de tout organisme provincial.
- Ardele a fait une présentation dans le cadre d'un congrès de conseillers d'orientation et a constaté que l'énergie qui y régnait était formidable.
- Connie Gerwing et Ardele Gorman sont prêtes à faire partie de l'équipe chargée de rassembler les gens.

Colombie-Britannique/Yukon – Kathy Mueller

- Les membres de la C.-B. détenteurs du titre de CCC figureront dans le répertoire CHARD (Community Healthcare and Resource Directory).
- Des rencontres sont prévues entre le siège social et l'équipe de mise en œuvre du CHARD.
- La date de mise en œuvre officielle n'a pas encore été arrêtée.
- Kathy a constaté que certains des problèmes présents dans sa région se définissent comme suit :
 - Des questions soumises par des conseillers provenant de l'extérieur du Canada et qui tentent de comprendre les exigences du permis d'exercice au Canada.

- Comment susciter la participation des diverses régions de la C.-B.?
- Politiques de publicité concernant le recours à la liste électronique.
- Le recrutement des étudiants.

Manitoba/Nunavut – Miriam Duff

- On sent un certain intérêt à l'égard de la réglementation au Manitoba.
- Miriam a eu quelques échanges avec les musicothérapeutes.
- L'idée de former une alliance a fait surface.
- Lorna Martin a fait une présentation sur l'état de situation dans l'ensemble du Canada et ceci a semblé éveiller bon nombre de conseillers.
- Les récentes modifications au niveau de l'agrément ont motivé les étudiants à poser davantage de questions lors des présentations en milieu scolaire.
- La plupart des questions portent sur le nombre d'heures de stage pour l'obtention du titre de CCC.

Québec anglophone – Lilli Janzen

- Lilli a centré ses efforts sur le perfectionnement professionnel et la compréhension des débouchés qui s'offrent aux conseillers agréés.
- Le contexte réglementaire québécois est en mutation avec l'avènement de nouveaux règlements portant sur la psychothérapie.
- La QCA a mené une campagne de recrutement, et le nombre de ses membres se chiffre à près de 100.
- La QCA a tenu un atelier sur les questions juridiques dans le domaine du counseling, et ce fut un grand succès.
- Selon Lilli, ce genre d'atelier pourrait aussi intéresser d'autres régions.
- Elle a précisé que le présentateur n'était pas intéressé à recevoir une indemnité quotidienne et avait plutôt choisi de verser la somme à un refuge pour femmes.
- Il arrive en effet que de très bons conférenciers acceptent d'animer un atelier pour des raisons de promotion et sans attentes particulièrement élevées quant aux indemnités quotidiennes.
- Il faut donc en tenir compte dans la planification d'un atelier régional.
- Lilli a également suggéré la possibilité de promouvoir les webinaires auprès des entreprises de PAE, car celles-ci organisent régulièrement des séances de formation continue à l'intention de leurs conseillers.
- Elle indiqua qu'il y aurait plus à faire du côté de la région de Gatineau et que les administrateurs de l'Ontario affectés à ce secteur pourraient collaborer avec ceux du Québec.
- Elle souligna que jusqu'au 21 janvier 2011, le diplôme de maîtrise en psychologie sera suffisant pour devenir membre de l'Ordre des psychologues. Après cette date, seuls les détenteurs d'un doctorat y seront admis.

Québec francophone – Louis Cournoyer

- Louis expliqua la nouvelle structure applicable aux ordres professionnels au Québec.
- Il y a actuellement des rencontres avec les responsables de chacun des programmes universitaires en vue d'adapter les programmes à la nouvelle structure.

- On organise également des ateliers de perfectionnement professionnel en vue d'aider les gens à effectuer la transition.
- Louis a précisé qu'il serait sans doute utile de regrouper les administrateurs en fonction de la situation réglementaire qui prévaut dans leur province. Ainsi, les administrateurs aux prises avec des enjeux similaires pourraient échanger leurs idées.
- Étant donné que la plupart des conseillers au Québec devront appartenir à l'un des ordres professionnels, nous devons trouver des services complémentaires susceptibles d'être attrayants pour les membres.

Nouveau-Brunswick francophone – Serge Hall

- Toute l'attention se porte sur le mouvement vers la réglementation.
- On examine actuellement les versions française et anglaise du projet de loi d'initiative parlementaire.
- Le financement de l'initiative est une préoccupation.
- On a rédigé des projets de lettres à adresser à tous les partis politiques et autres groupes intéressés par la démarche (p. exemple les travailleurs sociaux).
- Serge est à la recherche d'un représentant étudiant francophone pour l'Université de Moncton.

Île-du-Prince-Édouard – Deborah Wood Salter

- Même situation qu'au Nouveau-Brunswick.
- Poursuite des pressions en vue d'obtenir une réglementation.
- A rencontré des représentants du gouvernement en octobre.
- Le gouvernement ne semble pas disposé à communiquer pour le moment.
- La PEICA rédige un document et une présentation qu'on utilisera lorsque l'ouverture se manifesterait de nouveau.
- Grande préoccupation au sujet des coûts associés à la réglementation.
- Un poste de conseiller consultant auprès du gouvernement provincial a été aboli.
- Le président de la PEICA a écrit au nouveau Ministre de l'Éducation.

Ontario anglophone – Robin Cameron

- Accompagné de Ron Lehr et de Barb MacCallum, Robin a participé à une réunion tenue dans les bureaux de l'Ontario Society of Psychotherapists, à Toronto.
- Il est clairement apparu que cet organisme avait une méconnaissance de l'expertise des conseillers représentés par l'ACCP.
- À la fin de la rencontre, les représentants d'OSP ont affirmé qu'ils étaient dorénavant mieux éclairés et qu'ils comprenaient mieux l'excellente formation et l'engagement des membres agréés de l'ACCP.
- Ils comprennent dorénavant ce à quoi réfère le titre de CCC.
- Il semble y avoir une tendance à devenir psychologue associé en Ontario, malgré les coûts élevés et les procédures que cela comporte.
- Cela va permettre le remboursement par les tiers payeurs et susciter de nouveaux débouchés sur le marché du travail.
- On compte plus de 900 membres de l'ACCP en Ontario.
- Selon Robin, il nous faudrait une politique nationale sur la diffusion de l'information au sujet des activités de perfectionnement professionnel.

- Le remboursement par le tiers payeur continue de poser un problème.
- La création d'une Section pour la grande région de Toronto pourrait être justifiée dans le cas des membres du sud de l'Ontario.

Ontario francophone – Michel Lefebvre

- Le travail du Conseil transitoire continue d'attirer l'attention.
- Michel continue également à travailler au sein du comité de la programmation en prévision du congrès 2011, qui se tiendra à Ottawa.

Nouvelle-Écosse – Linda Wheeldon

- On attend l'adoption de la loi sur l'exercice de la profession de thérapeute conseiller en Nouvelle-Écosse.
- Cela pourrait se réaliser en février 2011.
- On attend une confirmation de la part du gouvernement.
- Il existe une sérieuse tension entre la viabilité organisationnelle et la responsabilité professionnelle en ce qui concerne la formation professionnelle.
- En Nouvelle-Écosse, la problématique porte sur les cotisations.
- On constate un mouvement vers la formation d'une section de l'ACCP en Nouvelle-Écosse.
- Il importe de faire du bon travail afin de faire passer un message clair auprès du public.
- Il faut s'assurer que les gens comprennent bien que l'Ordre professionnel protège le public, tandis que l'Association protège le praticien.

Terre-Neuve et Labrador – Heather White

- D'importantes discussions ont été menées avec des collègues au sujet de la supervision et du nombre d'heures requis.
- Heather a rapporté avoir connu des difficultés avec le nouveau programme de représentants étudiants et qu'elle a perdu son représentant étudiant.
- Elle travaille activement avec la Newfoundland and Labrador Psychological Association.
- La Section de T.-N./L n'a pas vu le jour parce qu'il n'y a pas suffisamment de membres.
- Peut-être y aurait-il lieu de revoir à la baisse le nombre de membres requis pour une section régionale, lorsqu'il s'agit de provinces moins peuplées.
- Il y a lieu de préciser le lien entre les heures de contact et les heures de counseling, ainsi que de déterminer qui peut agir comme superviseur.
- Souhaite obtenir un éclaircissement écrit à ce sujet.

Nouveau-Brunswick anglophone – Madeleine Lelièvre

- La réglementation est le principal dossier dans la province.
- Préoccupation au sujet du coût, car la législation doit s'accomplir dans le cadre d'un projet de loi d'initiative parlementaire.
- Le nombre de CCC est relativement faible au Nouveau-Brunswick.
- Reformulera une demande auprès du Fonds d'aide à la législation.

Siège social

- Barb MacCallum a passé en revue les diverses responsabilités des membres du personnel du siège social.

- De plus, elle a examiné les divers projets que gère actuellement le siège social. Ceux-ci comprennent :
 - Projet sur la mobilité
 - Projet d'évaluation nationale
 - Répertoire CHARD
 - Projet de relations publiques
 - Projet de webinaires
 - Congrès (Charlottetown, Ottawa, Calgary)
 - Dossiers sur la réglementation
- Les commentaires suivants furent formulés au sujet des divers projets.
 - Il pourrait s'avérer utile de regrouper les provinces en fonction de leur contexte réglementaire et de faire un remue-ménages pour trouver divers moyens de soutenir les membres.
 - Perfectionnement professionnel
 - Il importe que les membres puissent recevoir de la formation professionnelle dans leur propre langue.
 - On fit remarquer que les webinaires donnés en français attiraient très peu de participants (1 à 3 personnes).
 - Il y aurait peut-être lieu d'organiser davantage d'ateliers régionaux en face à face, mais il faudra aussi prendre en compte les coûts de telles rencontres.
 - Il y aurait peut-être lieu d'étudier la tenue d'ateliers ayant trait au perfectionnement chez les autochtones.
 - L'ACI devrait être inscrit en permanence à l'ordre du jour de chaque réunion du CA, afin que les administrateurs de chacune des provinces restent bien informés à propos de ce projet.
 - Certains membres du Conseil estiment que le nombre de membres de leur province est un facteur qui limite leurs possibilités et se demandent si le CA devrait modifier les règlements généraux concernant la formation d'une Section régionale dans les provinces plus petites.
 - Y a-t-il moyen d'attirer des conférenciers de haut niveau lors du congrès?
 - Le Conseil devra revoir la politique concernant les congrès.
 - L'ACCP pourrait devoir modifier sa politique et revoir l'objet et les objectifs de son congrès annuel.
 - Webinaires
 - Étudier la possibilité de recourir à la baladodiffusion.
 - Insérer un bref extrait du webinaire après chaque titre.
 - Insérer de brefs aperçus du webinaire que les gens peuvent consulter gratuitement.

5. Congrès et conférences

2010 Charlottetown

- le bilan est arrêté
- le congrès s'est soldé par un petit bénéfice.
- Deborah Wood Salter a accepté le chèque au nom de l'Association de counseling de l'Île-du-Prince-Édouard

2011 Ottawa

- On a reçu 140 propositions pour le Congrès de 2011.
- Le Comité de la programmation se réunit hebdomadairement pour déterminer la programmation.

2012 Calgary

- Une première rencontre officielle s'est tenue en vue du congrès de Calgary
- On décidera du thème d'ici janvier.

Congrès à venir

- Discussion au sujet du congrès de 2013 et des congrès ultérieurs.
- 2015 correspondra au 50^e anniversaire de l'ACCP.
- On estime qu'il serait bien de tenir le congrès du 50^e anniversaire dans un lieu symbolique.
- Le premier congrès s'était tenu à Niagara Falls.
- Au terme d'un sondage auprès des membres, il semble que Niagara Falls soit le lieu préféré.
- Afin d'assurer une rotation appropriée des lieux du congrès, on a alors déterminé les lieux pour 2013, 2014 et 2016.

Résolution : Que le Congrès national de l'ACCP se tienne dans les endroits suivants durant les années indiquées ci-après :

2013 – Nouvelle-Écosse (ville à déterminer)

2014 – Victoria, C.-B.

2015 – Niagara Falls, Ontario

2016 – Saint-Jean, Terre-Neuve

Proposée par Michel Lefebvre. Appuyée par Linda Wheeldon.

6. Résolutions concernant l'agrément

- Les résolutions suivantes avaient été reportées lors de la dernière réunion du CA.

Résolution visant à remplacer « C.2.2 Stage pratique supervisé en counseling comportant **au moins 120 heures de counseling direct auprès de clients** (obligatoire) » par « 160 heures (140 individuelles/20 en groupe) à compter de septembre 2012 et 200 heures (160 individuelles/40 en groupe) à compter de septembre 2013 ».

Résolution : De redéposer à la table la résolution suivante :

Remplacer « C.2.2 Stage pratique supervisé en counseling comportant **au moins 120 heures de counseling direct auprès de clients** (obligatoire) » par « 160 heures (140 individuelles/20 en groupe) à compter de septembre 2012 et 200 heures (160 individuelles/40 en groupe) à compter de septembre 2013 ».

Proposée par Linda Wheeldon. Appuyée par Robin Cameron.

- Le Comité de direction a discuté au sujet de cette résolution et considère qu'il pourrait s'avérer prématuré de mettre en œuvre les nouveaux nombres d'heures de stage.
- Il faut toujours un juste équilibre entre la protection du public et l'assurance que les universités canadiennes ont les ressources nécessaires pour offrir le nombre d'heures de stage requis.
- L'ACCP pourrait peut-être introduire une combinaison stage et heures supervisées après l'obtention d'un diplôme.
- Le nœud du problème tient au fait que nous ne disposons pas d'une procédure structurée lorsqu'il s'agit de répondre à des demandes de supervision.
- On a alors discuté de la possibilité de mettre au point un certificat de supervision semblable à celui du programme de CCC.
- Le Comité de l'agrément examinera cette possibilité.
- Nous devons analyser certains enjeux relatifs à la responsabilité que cela comporte.
- Le Comité de l'agrément poursuivra aussi les discussions avec les Formateurs de conseillers afin de déterminer l'équilibre approprié entre les heures de stage et les heures de supervision.
- Il faut pouvoir aviser deux ans d'avance les étudiants de tout changement.
- On a donc jugé qu'il était prématuré d'aller dans le sens de la résolution précitée.

Résolution visant à remplacer « C.2.2 Stage pratique supervisé en counseling comportant **au moins 120 heures de counseling direct auprès de clients** (obligatoire) » par « 160 heures (140 individuelles/20 en groupe) à compter de septembre 2012 et 200 heures (160 individuelles/40 en groupe) à compter de septembre 2013 ».

Proposée par Linda Wheeldon. Appuyée par Robin Cameron.

REJETÉE
1 abstention

7. Le Programme des représentants étudiants

- Plusieurs membres du CA ont indiqué qu'ils étaient très satisfaits du programme.
- On a noté que le nouveau programme a entraîné le départ d'un représentant étudiant.
- Les administrateurs sont priés de faire parvenir leurs suggestions au sujet du programme à Barb MacCallum.
- On formulera des suggestions au sujet des modifications au programme et celles-ci seront transmises avant la tenue de la prochaine réunion du CA.

8. Prix

- Blythe Shepard et Ardele Gorman ont approché les représentants des Sections pour qu'ils interviennent davantage dans l'attribution des prix.
- Blythe et Ardele travaillent actuellement à l'établissement de la présidence des divers comités.
- On a suggéré de créer une affiche que l'on ferait parvenir aux universités afin de publiciser notre programme de remise de prix.
- On a également suggéré d'élaborer une liste de programmes en travail social.
- Les administrateurs pourraient alors faire des présentations auprès des étudiants de ces programmes ainsi qu'à ceux des programmes de counseling.

9. Évaluation du Conseil

- On a passé en revue l'auto-évaluation du CA.
- Les deux dernières années ont comporté des difficultés en raison des facteurs suivants :
 - Il n'est resté en poste que deux administrateurs du précédent CA.
 - Il s'agit d'une période de changement rapide au sein de la profession.
 - Il y a beaucoup à apprendre lorsqu'on devient membre du CA.
 - Il y a lieu de produire un nouveau Manuel d'orientation à l'intention des administrateurs.
 - Il faut savoir équilibrer les résultats par rapport à la démarche.
- On a suggéré que les nouveaux membres du CA effectuent l'évaluation lors de la première réunion.
- Ils pourront ensuite faire une évaluation à la fin de leur première année (pré-test et post-test).
- La démarche d'évaluation s'est avérée utile.

10. Projet de relations publiques

- Les représentants de CyanSolutions ont présenté le projet de relations publiques.
- Tous ont convenu qu'ils semblaient avoir bien compris les enjeux.
- On s'est mis d'accord sur le fait qu'ils devraient se concentrer sur la couche supérieure du site Web.

11. Règlements généraux de la Section de l'Alberta/T.N.-O.

- Blythe Shepard a formulé quelques suggestions visant à éclaircir le langage utilisé.

Résolution : Donner notre accord de principe aux Règlements généraux de la Section de l'Alberta/T.N.-O.

**Proposée par Robin Cameron. Appuyée par Miriam Duff.
ADOPTÉE**

12. Fondation canadienne pour le développement de carrière (FCDC)

- En mai 2010, le Comité de direction de l'ACCP a accepté de revoir la relation entre la FCDC et l'ACCP.
- Une rencontre en face à face s'est tenue en juin 2010 entre Barb MacCallum (directrice générale de l'ACCP et présidente de la FCDC), Lorna Martin (présidente élue de l'ACCP), Blythe Sheppard (trésorière de l'ACCP), Lynne Bezanson et Sareena Hopkins (directrices exécutives de la FCDC).
- La rencontre fut très positive et marquée au sceau du respect mutuel et d'une volonté commune de promouvoir le dialogue et la collaboration.
- Lors de la réunion de septembre 2010 de la FCDC, un compte rendu de la rencontre fut présenté.
- Il fut alors confirmé qu'un changement dans la relation entre l'ACCP et le CA de la FCDC n'aurait aucune incidence sur le statut financier ni d'organisme de bienfaisance de la FCDC, car il n'existe aucun lien juridique ni financier entre les deux organismes.
- Résumé des questions discutées
 - Le mode actuel d'interaction, notamment le fait de déléguer des représentants de l'ACCP au sein du CA de la FCDC (et vice versa), ne semble pas être la façon la plus utile ni la plus efficace de promouvoir l'échange d'information, le dialogue et la collaboration.
 - Le Fonds commémoratif Vance Peavy pourrait s'avérer plus compatible avec l'ACCP.
 - Le Prix Stu Conger est plus compatible avec la FCDC.
 - De quelle façon l'ACCP peut-elle le mieux soutenir la participation au CCADC par l'entremise de sa Section du développement de carrière et, plus globalement, comment renforcer et soutenir la Section.
 - Fonds de dotation

Mode d'interaction actuel

- Discussion
 - actuellement, l'ACCP compte deux représentants au CA de la FCDC. (Le président et la présidente sortante de l'ACCP).
 - actuellement, la FCDC compte un représentant au sein du Conseil de l'ACCP. (La présidente de la FCDC). Étant donné que la présidente actuelle est également directrice générale de l'ACCP, elle ne vote pas lors des réunions du CA de l'ACCP.
 - cette relation est une réalité historique.
 - la relation est inscrite dans les règlements généraux des deux organismes.
 - lors de sa réunion du 9 septembre 2010, le CA de la FCDC a accepté à l'unanimité le principe selon lequel la FCDC et l'ACCP sont deux organismes entièrement autonomes et, bien qu'ils s'appuient mutuellement et qu'ils souhaitent favoriser une solide communication et une excellente collaboration en ce qui a trait à des activités précises, il est difficile de justifier la poursuite de leurs interventions mutuelles dans leurs gouvernances respectives.
- Prochaines étapes
 - Le CA de l'ACCP discutera de cette question lors de sa réunion de novembre 2010.

- si la discussion va dans le même sens que celle de la réunion du 9 septembre 2010 du CA de la FCDC, alors les deux organismes apporteront les amendements voulus à leurs règlements généraux.
- la CFDC en janvier 2011 et l'ACCP en mai 2011.
- il est recommandé que les deux organismes prévoient deux rencontres par année entre le Comité de direction de l'ACCP et les directeurs exécutifs de la FCDC, afin de permettre la discussion d'activités particulières.

Le Fonds commémoratif Vance Peavy

- Discussion
 - Le Fonds commémoratif R. Vance Peavy a été créé à la demande de la famille de Vance, pour poursuivre son œuvre d'innovation et d'érudition en matière de recherche, d'écrits et de pratique en développement de carrière.
 - Le fonds est dirigé par un comité composé de collègues de Vance et il est administré par la Fondation canadienne pour le développement de carrière (FCDC). Le comité est présidé par Barbara MacCallum, Présidente de la FCDC, et composé de la D^{re} Armelle Spain, de l'Université Laval, du D^r Louis Cournoyer, de l'Université du Québec à Montréal, de Bruce Schumacher, George Brown College, de Pat Goyette, George Brown College et de Lynne Bezanson, du bureau de la FCDC. Judith Koltai Peavy siège au comité à titre de membre honoraire et de conseillère. Ce fonds commémoratif a pour mission à veiller à ce que les écrits de Vance, publiés ou inédits, restent accessibles et que ses méthodes constructivistes fondées sur la sociodynamique soient maintenues.
 - le Comité a décidé de réduire ses activités.
 - le fonds a été utilisé à bon escient, mais il n'affiche pas de croissance.
 - Le travail de Vance était plus apparenté avec l'ACCP.
 - on a discuté de la possibilité d'utiliser une partie des sommes restantes pour créer un Prix Vance Peavy qui serait attribué lors du congrès annuel de l'ACCP.
 - on pourrait aussi consacrer une partie de l'argent à l'organisation d'une « célébration spéciale » du travail de Vance lors de la première présentation du prix.
 - tout changement au Fonds commémoratif Vance Peavy devrait être discuté et approuvé par le Comité du Fonds commémoratif Vance Peavy, ainsi que par le CA de la FCDC.
 - il faudra aussi que l'ACCP accepte d'être l'hôte du prix.
- Prochaines étapes
 - le Comité du Fonds commémoratif Vance Peavy a donné son accord de principe à la création d'un prix et travaille actuellement à l'élaboration des critères.
 - le comité se réunira à nouveau le 2 décembre 2010.
 - Le CA de l'ACCP discutera de cette question lors de sa réunion de novembre 2010.
 - si la discussion est positive, Barb MacCallum en fera part au Comité du Fonds commémoratif Vance Peavy, ainsi qu'au Conseil d'administration de la FCDC, lors de la réunion du 9 décembre 2010.

Prix Stu Conger

- Discussion
 - le Prix Stu Conger fut créé lorsque Stu se retira du poste de directeur exécutif de la FCDC.
 - le prix est remis pour souligner le leadership national exemplaire dans le domaine du développement de carrière.
 - le prix est décerné par un comité de la FCDC.
 - par tradition, le prix était remis lors de la CONAT.
 - lorsqu'on mit un terme à l'événement de la CONAT, on décida de remettre le prix à l'occasion du Congrès national de l'ACCP.
 - ce prix pourrait être mieux adapté à l'événement CANNEXUS.
- Prochaines étapes
 - Le CA de l'ACCP sera saisi de cette question lors de sa réunion de novembre.
 - si la FCDC décide de déménager la remise du prix, aucune intervention n'est requise, si ce n'est que de remercier l'ACCP d'avoir permis que le prix soit remis lors de son congrès et d'indiquer que le prix sera dorénavant remis dans le cadre d'un autre événement.

Le CCADC et la Section du développement de carrière de l'ACCP

- Discussion
 - la FCDC est l'organe administratif du CCADC (**CONSEIL CANADIEN DES ASSOCIATIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE**).
 - la Section du développement de carrière de l'ACCP est membre du CCADC.
 - il y aurait lieu de discuter des façons de renforcer et de soutenir la Section.

Fonds de dotation

- Discussion
 - ce fonds fut créé à la fin du projet CMRCJ.
 - dans le cadre de ce fonds, on attribue 7 500 \$ par année à un projet de développement de carrière.
 - l'attribution du prix est effectuée par un comité constitué de deux membres du CA de la FCDC et de deux membres de l'ACCP.
 - une campagne de financement tenue dans le cadre du Congrès annuel de l'ACCP n'a pas permis de recueillir beaucoup d'argent pour le fonds.
 - il n'y a pas eu de discussion importante au sujet du fonds de dotation.
 - il est possible de conserver le statu quo pour le comité d'attribution.
- Prochaines étapes
 - Le CA de l'ACCP discutera de cette question lors de sa réunion de novembre 2010.
 - Pour sa part, le Conseil d'administration de la FCDC en discutera lors de sa réunion de CA en décembre 2010.

Résolution : Considérant que l'autonomie de la FCDC et de l'ACCP est reconnue;

Considérant que les deux organismes ont exprimé le besoin d'une communication plus directe;

Considérant que les Règlements généraux de l'ACCP (alinéa 3.2.1.3) prévoient que « le Président de la Fondation canadienne pour le développement de carrière ... sera membre d'office du Conseil d'administration de l'ACCP »;

Il est par conséquent résolu que l'alinéa 3.2.1.3 des Règlements généraux soit retiré des Règlements généraux de l'ACCP et qu'il soit remplacé par un engagement du pouvoir exécutif de participer à des rencontres sur une base régulière entre les dirigeants de la FCDC et ceux de l'ACCP à des fins de communication et de collaboration directes et permanentes concernant des projets conjoints.

**Proposée par Serge Hall. Appuyée par Madeleine Lelièvre
ADOPTÉE**

- D'autres points seront discutés après la tenue de la réunion du CA de la FCDC, le 9 décembre 2010.

13. Présence régionale de l'ACCP

- Les actions prises régionalement renforcent l'association.
- Ron et d'autres membres du Comité de direction ont rencontré des représentants de l'Ontario Society of Psychotherapists et de la British Columbia Association of Clinical Counsellors (BCACC).
- Le projet de formation d'une section est toujours à l'étude à Terre-Neuve, mais il est difficile d'atteindre le nombre de membres requis.
- On envisage toujours la formation d'une section en Nouvelle-Écosse.
- En Saskatchewan, il semble y avoir un mouvement vers la formation d'une association, mais cela ne se déroule pas sous les auspices de l'ACCP.
- L'Alberta a réussi à former une section.
- Tous nos remerciements à Blythe Shepard pour son leadership et son travail soutenu ayant permis la formation de cette Section.

14. Évaluation de la directrice générale (à huis clos)

- Ron a fourni un résumé de l'Évaluation de la direction générale au Conseil.

15. Comptes rendus des comités

Comité de gouvernance – Lorna Martin pour Maria De Cicco

- Le Comité ne s'est pas réuni au complet au cours de la présente période de référence.
- Le travail est en suspens puisqu'il dépend de l'approbation par les membres du travail accompli au cours de la période de référence antérieure.

Gestion du risque – Lorna Martin

- L'examen des ressources financières et du processus d'atténuation des risques révèle qu'il y a lieu d'accroître la sensibilisation des membres du CA dans les domaines ayant trait à la position actuelle et aux orientations potentielles à venir de l'ACCP dans un contexte de réglementation variable des professions liées au counseling.

- L'examen des processus de recrutement, de rétention et de planification de la relève révèle qu'il y a lieu de renforcer le rayonnement stratégique auprès des membres en général, des membres au sein du CA et des employés du siège social.
- Le projet de relations publiques contribuera à renforcer ce rayonnement.

Sous-comité sur la gestion du risque – Projet de relations publiques

- La présentation faite par Cyan a été bien accueillie.
- Ce comité se consacrera principalement à contribuer au projet de relations publiques.

Assurance qualité et viabilité – Louis Cournoyer

- Le comité a travaillé très fort au projet d'Ambassadeur sous la direction de Maria.
- Ses membres ont aussi contribué au projet de site Web.
- Robin Cameron a produit une FAQ sur la pratique privée, qui sera très utile aux membres qui désirent exercer en pratique privée.
- Les membres du Comité ont aussi examiné et résumé les données issues du sondage sur les exigences des membres en matière de perfectionnement professionnel.
- Cependant, la plus récente réunion du comité a donné lieu à une discussion sur l'objet des travaux en comité.
- Quel est le rôle du comité au sein d'un conseil de formulation de politiques?
- Louis a indiqué qu'il avait rédigé un document à ce sujet et que celui-ci figure dans le compte rendu du Comité.
- Il s'ensuivit une discussion et l'on nota que dans le contexte d'un CA de formulation de politiques, les comités devraient s'intéresser à des questions relatives aux politiques et déterminer l'information dont ils ont besoin pour recommander une politique au Conseil. Voici un exemple possible du plan de travail d'un comité :

- Cerner la question à discuter.
- Établir l'échéancier.
- Établir le calendrier des réunions.
- Déterminer les données requises pour assurer une discussion éclairée au sein du comité.
- Demander des ressources auprès du siège social en vue d'obtenir les données requises. Cela peut exiger du travail de la part du personnel du siège social ou même l'embauche d'un expert-conseil. Lorsqu'ils formulent des demandes, les comités doivent être conscients des exigences que cela comporte en termes de ressources et de coûts; ils doivent discuter des données requises avec les représentants du siège social.
- La demande d'information doit s'accompagner d'un échéancier. Par exemple, le Comité a besoin des données avant telle date.
- Élaborer une politique et la recommander au Conseil.
- Obtenir les commentaires du CA et poursuivre le travail ou passer à une autre question de politique.
- Un Conseil de formulation de politiques n'a pas pour mandat d'effectuer le travail comme tel, mais plutôt d'établir le cadre dans lequel le travail doit être accompli.
- Le Comité a également noté que des membres du CA travaillent aussi à l'organisation du Congrès et qu'il faudrait étudier la possibilité d'acquitter leurs frais de participation au congrès.

Compte rendu du Comité d'éducation et de défense des politiques – Ardele Gorman

- Ce comité a également exprimé certaines frustrations à l'égard du processus.
- Examinera le rapport préliminaire sur les webinaires.
- On a reçu des demandes pour la tenue d'ateliers régionaux, mais les gens ont-ils le financement voulu pour participer à des ateliers régionaux?
- Le titre de CCC n'est pas exigé au Québec.
- Par contre, les UÉP sont requises.
- Y a-t-il moyen de faire reconnaître nos UÉP par les instances québécoises?
- Nous avons recueilli des données sur les PAE.
- Que doit-on faire de ces données?
- Comment publiciser nos webinaires?
- Peut-être faudrait-il tenir un webinaire sur la façon d'organiser un webinaire.
- Les PAE organisent des séances de formation mensuelles; nos webinaires pourraient peut-être s'avérer utiles à cet égard.
- Étudier la possibilité d'une banque de conférenciers.
- Nous avons besoin de plus d'information sur nos membres.
- Il serait peut-être utile d'obtenir un rapport précisant quels membres appartiennent aux différentes sections dans chacune des provinces.

Comité de l'agrément – Blythe Shepard

- Le travail du Comité fut analysé au point 6 de l'ordre du jour.
- Prochaines étapes
 - Examen des exigences relatives aux UÉP
 - Fournir une définition plus concise des heures de contact par rapport aux heures de counseling.
 - Agrément des superviseurs.

16. Travail des comités

POINTS PRIORITAIRES DE L'ACCP – 21 NOVEMBRE 2010

Agrément	1. Programme de superviseur canadien certifié (SCC)	<ul style="list-style-type: none"> • Information aux étudiants • Coordination de l'information aux étudiants (en lien avec les formateurs de conseillers et les programmes universitaires) • Options de supervision (approches inclusives favorisant une diversité d'options de supervision – en milieu rural, éloigné, isolé, urbain)
Réunion du CA de mai 2011	2. Développement du leadership (administrateurs, étudiants, membres)	<ul style="list-style-type: none"> • Efforts de viabilité auprès des membres actuels • Susciter le renouvellement des membres déjà inscrits • Invitation auprès de nouveaux membres • Accroître le nombre de membres francophones • Manuel d'orientation (descriptions de poste, liaison avec les sections, rôles, info par province, entrevue de départ d'un administrateur qui quitte, aperçu national de l'ACCP, éclaircir la procédure de liste électronique pour les membres et les membres étudiants) • Politique sur la publicité au moyen de la liste électronique
Viabilité	3. Partenariat avec les formateurs de conseillers	<ul style="list-style-type: none"> • Engagement • Profil • Collaboration • Avantage pour eux
Formation	4. Autres utilisations des webinaires (p. ex. pour ouvrir une réunion du CA)	<ul style="list-style-type: none"> • Ciblée par groupe d'âges et d'intérêts • Partenariat/collaboration avec d'autres groupes • Prolonger les webinaires actuels sous forme de balado • Mettre à la disposition d'autres groupes • Viabilité du perfectionnement professionnel (public cible – cibles stratégiques) • Recours plus diversifié et inclusif aux différents modèles de livraison (p. ex. auprès des membres francophones)
Fil	5. Politiques d'approche inclusive (p. ex. formations francophones offertes à l'échelle nationale plutôt que régionale)	<ul style="list-style-type: none"> • Recours plus diversifié et inclusif aux différents modèles de livraison (p. ex. auprès des membres francophones) • La liste de nos membres est diversifiée; reconnaissance des régions rurales et mal desservies comptant de petites populations et des questions propres aux régions plus peuplées
Relations publiques	6. Promotion de l'ACCP (p. ex. CCC, ressourcement, RP, approches intégratives, CYAN)	<ul style="list-style-type: none"> • Cibles précises (p. ex. clients, conseillers, employeurs, formateurs de conseillers)
viabilité	7. Renforcement de partenariats dans des domaines d'intérêts particuliers	<ul style="list-style-type: none"> • Recours plus diversifié et inclusif aux différents modèles de livraison (p. ex. auprès des membres francophones)
communication	<ul style="list-style-type: none"> • Initiatives • Entre les comités • Le comité et le Conseil • Le CA et le Comité de direction 	



	<ul style="list-style-type: none">• Administrateurs et membres affiliés : listes électroniques et face à face• Projets spéciaux de l'ACCP et du Conseil (p. ex. ACI, réglementation – données sélectives à partager avec les membres, mises à jour régulières, etc.)
--	---

Activités des comités – 100 prochains jours

Comité d'éducation

- Examiner le rapport sur les webinaires lorsque celui-ci sera disponible (date prévue : décembre 2010)
- Formuler des recommandations concernant la planification à venir.
- Pertinence d'obtenir des rapports sur les webinaires sur une base trimestrielle.
- Examiner de quelle façon l'on pourrait publiciser le perfectionnement professionnel auprès d'un auditoire plus large.
- Pertinence de lancer une démarche d'évaluation des webinaires sous forme de séance d'étude.
- Lilli peut fournir un modèle.
- Nécessité de rechercher un auditoire plus large pour publiciser nos webinaires.

Comité des relations publiques

- Fixer les dates de réunions.
- L'essentiel des activités portera sur les commentaires à formuler concernant le projet de relations publiques.

Réunion du Comité sur la viabilité – Louis Cournoyer

Mandat :

- Le Comité de direction, de concert avec le CA, le siège social et les membres de l'ACCP, a déterminé que les partenariats avec les formateurs de conseillers constituaient une priorité nationale.
- En tant que comité, nous voulons recueillir des données sur les formateurs de conseillers et offrir à la Section des FC notre soutien en leur fournissant une valeur accrue et peut-être même en participant ou en collaborant à des projets que cette Section identifierait comme cruciaux.
- Le travail du présent comité portera également sur un effort en vue de joindre des FC qui ne seraient pas membres de la section, mais cet objectif pourrait ne pas être réalisable au cours des 100 prochains jours.

Jours 1 à 20 (12 décembre)

- Envoyer des courriels au siège social et recueillir des données à partir d'autres sources comme les rapports annuels.
- Questions adressées au siège social :
 - Combien y a-t-il de formateurs de conseillers (au Canada)?
 - Combien d'entre eux sont membres de l'ACCP?
 - Quelles sont les données démographiques dont nous disposons (en ce qui concerne les nombres décroissants)?

Jours 20 à 40 (1^{er} janvier – première semaine de janvier)

- Louis deviendra l'agent de liaison avec la Section des formateurs de conseillers (FC) et communiquera avec Olga Sutherland, présidente de la Section, afin d'amorcer un dialogue.
- Notre Comité peut-il leur être utile?

- Seraient-ils ouverts et intéressés à former un groupe de concertation visant à déterminer de quelle façon nous pourrions mieux desservir leurs membres?
- Comment pouvons-nous contribuer à la viabilité de la Section?
- Comment pouvons-nous entretenir des liens durables et viables?
- Plusieurs noms furent mis de l'avant en tant que contacts possibles du comité dans sa recherche d'information, notamment Glenn Sheppard, Marcel Monette, Robert Baudouin et David Smith.
- Le Comité souligna également le fait que le projet Ambassadeur (le projet principal du Comité sur la viabilité en 2009) pourrait constituer un atout aussi bien pour les formateurs de conseillers que pour leurs étudiants et l'on pourrait les inviter à soumettre des profils; de plus, dans la foulée du projet de relations publiques, ils pourraient inviter leurs étudiants à mettre en ligne des messages sur le blogue.

Jours 40 à 50

- Le Comité doit choisir une date pour la conférence téléphonique.
- On a formulé une demande pour la première semaine de janvier.
- Consulter Ron Lehr qui a fourni l'information de base sur les contributions des formateurs de conseillers et sur le caractère crucial de leur rôle au sein de l'ACCP et de la profession du counseling. Il a cerné certains avantages liés à l'appartenance à l'ACCP, notamment la possibilité d'avoir accès à un journal et à des congrès lus et fréquentés par des pairs, mais il fit remarquer que les présentations fondées sur la recherche ont été moins nombreuses que par les années antérieures.

Tâches

- Louis doit transmettre une liste de questions aux autres membres du comité afin d'obtenir leurs idées avant l'envoi au siège social.
- Le Comité doit passer en revue et ajouter des questions relatives à la recherche
- Louis doit communiquer avec la présidente de la Section des FC, Olga Sutherland, afin d'amorcer un dialogue et se présenter comme agent de liaison avec le CA.
- Le Comité doit fixer la date de la conférence téléphonique de janvier.

17. Lettre d'une étudiante de Yorkville

- La lettre a été déposée à titre de renseignement auprès du Conseil.
- Après discussion, on n'envisage aucune modification aux règlements généraux pour le moment.

18. Le renouvellement du Conseil d'administration

- Il est important d'assurer la continuité au sein du Conseil.
- Il faudra donc trouver une façon par laquelle les administrateurs qui quittent leurs fonctions puissent agir comme mentors auprès des nouveaux administrateurs.
- Lorna indique qu'elle a examiné les règlements généraux et qu'elle fera circuler un projet de résolution visant à supprimer le principe des élections tenues uniquement durant les années impaires.
- À moyen terme, cette modification pourrait résoudre les problèmes de roulement de personnel au sein du Conseil.

- On a également demandé au Comité sur la gouvernance d'examiner le poste de trésorier. Cette fonction devrait-elle être assumée par un administrateur, car cela ajoute à sa charge de travail; ne devrait-elle pas plutôt être l'objet d'un poste distinct?
- On souligne qu'il y a lieu de féliciter Blythe Shepard pour son travail remarquable en tant que trésorière.

19. Prochaine réunion

- Barbara MacCallum fera parvenir un sondage Doodle en vue de fixer la date de la prochaine réunion.
- Les dates pressenties sont le 26, 27 ou 31 janvier.

20. Clôture de la réunion

Résolution : Clôturer la réunion.

**Proposée par Lorna Martin. Appuyée par Blythe Shepard.
ADOPTÉE**

Présidente

Date

RÉSUMÉ DES PROPOSITIONS

Résolution : Adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**Proposée par Robin Cameron. Appuyée par Kathy Mueller.
ADOPTÉE.**

Résolution : Adopter le procès-verbal de la réunion du 20 septembre 2010, qui rend compte fidèlement des discussions et des décisions du Conseil.

Proposée par Serge Hall. Appuyée par Linda Wheeldon.

Résolution : Que le Congrès national de l'ACCP se tienne dans les endroits suivants durant les années indiquées ci-après :

2013 – Nouvelle-Écosse (ville à déterminer)

2014 – Victoria, C.-B.

2015 – Niagara Falls, Ontario

2016 – Saint-Jean, Terre-Neuve

Proposée par Michel Lefebvre. Appuyée par Linda Wheeldon.

Résolution : De redéposer à la table la résolution suivante :

Remplacer « C.2.2 Stage pratique supervisé en counseling comportant **au moins 120 heures de counseling direct auprès de clients** (obligatoire) » par « 160 heures (140 individuelles/20 en groupe) à compter de septembre 2012 et 200 heures (160 individuelles/40 en groupe) à compter de septembre 2013 ».

Proposée par Linda Wheeldon. Appuyée par Robin Cameron.

Résolution visant à remplacer « C.2.2 Stage pratique supervisé en counseling comportant **au moins 120 heures de counseling direct auprès de clients** (obligatoire) » par « 160 heures (140 individuelles/20 en groupe) à compter de septembre 2012 et 200 heures (160 individuelles/40 en groupe) à compter de septembre 2013 ».

Proposée par Linda Wheeldon. Appuyée par Robin Cameron.

**REJETÉE
1 abstention**

Résolution : Donner notre accord de principe aux Règlements généraux de la Section de l'Alberta/T.N.-O.

**Proposée par Robin Cameron. Appuyée par Miriam Duff.
ADOPTÉE**

Résolution : Considérant que l'autonomie de la FCDC et de l'ACCP est reconnue;

Considérant que les deux organismes ont exprimé le besoin d'une communication plus directe;

Considérant que les Règlements généraux de l'ACCP (alinéa 3.2.1.3) prévoient que « le Président de la Fondation canadienne pour le développement de carrière ... sera membre d'office du Conseil d'administration de l'ACCP »;

Il est par conséquent résolu que l'alinéa 3.2.1.3 des Règlements généraux soit retiré des Règlements généraux de l'ACCP et qu'il soit remplacé par un engagement du pouvoir exécutif de participer à des rencontres sur une base régulière entre les dirigeants de la FCDC et ceux de l'ACCP à des fins de communication et de collaboration directes et permanentes concernant des projets conjoints.

**Proposée par Serge Hall. Appuyée par Madeleine Lelièvre
ADOPTÉE**

Résolution : Clôturer la réunion.

**Proposée par Lorna Martin. Appuyée par Blythe Shepard.
ADOPTÉE**

RÉSUMÉ DES TÂCHES

N° de tâche	N° de réf.	Tâche	Date	Responsabilité
1	4	Étudier la possibilité d'un webinaire sur les questions juridiques		Siège social
2	4	Publiciser les webinaires auprès des entreprises de PAE		Siège social
3	4	Susciter la collaboration entre les administrateurs de l'Ontario et du Québec pour la région de Gatineau		Administrateurs du Québec et de l'Ontario
4	4	Tenir une séance de remue-méninges réunissant les administrateurs provinciaux vivant dans des contextes réglementaires similaires.		Le Conseil d'administration
5	4	Politique nationale sur la diffusion de l'information au sujet des activités de perfectionnement professionnel.		Comité de gouvernance
6	4	Section de la région du Grand Toronto, pour les membres du sud de l'Ontario		Administrateurs de l'Ontario
7	4	Revoir l'article des règlements généraux sur la formation d'une section régionale		Comité de gouvernance
8	4	Apporter des éclaircissements par écrit aux notions d'heures de contact et d'heures de counseling	Dès que possible	Comité de l'agrément
9	4	Inscrire l'ACI en permanence à l'ordre du jour du CA	Dès que possible	Siège social
10	4	Revoir la politique sur les congrès	Mai 2011	Le Conseil d'administration
11	6	Agrément des superviseurs		Comité de l'agrément
12	6	Analyser la responsabilité associée à l'agrément des superviseurs		Siège social
13	7	Faire parvenir à Barb MacCallum du siège social des suggestions concernant le programme des représentants étudiants	Dès que possible	Le Conseil d'administration
14	7	Propositions concernant la modification du programme des représentants étudiants	Dès que possible	Siège social
15	8	Créer une affiche destinée à publiciser les Prix de l'ACCP auprès des étudiants	Mai 2011	Siège social
16	15	Étudier la possibilité de modifier la politique sur le paiement des frais de participation des administrateurs au congrès	Dès que possible	Comité de gouvernance
17	15	Déterminer si les UÉP peuvent être reconnues par d'autres instances (surtout	Dès que possible	Siège social



		au Québec)		
18	15	Tenir un webinaire sur la façon d'organiser un webinaire	Dès que possible	Siège social
19	15	Rédiger un rapport indiquant quels membres appartiennent à quelles sections dans chacune des provinces	Dès que possible	Siège social
20	18	Examiner le poste de trésorier	Dès que possible	Comité de gouvernance